



Renseignement juridique

Par fatou33

bonjour,

j'ai signer un contrat cesu en cdi au mois de juillet 2018,jai travailler juillet et aout 2018;je viens de recevoir par courrier une attestation assedic de celle ci ou elle rompe le contrat motif :de correspond pas a l'agenda.

Je n'est jamais reçue de lettre a un entretien pour mettre fin au contrat ni solde de tout compte.

elle declare quand septembre 2018 j'ai travailler mais je n'est aucun bulletin de salaire ni eu cette argent.

quels sont mes recours pour lui demamnder à tout ce que j'ai droit pour avoir ceux que je peux avoir droit